

endroit, et comme je crois pouvoir m'en rapporter à d'autres de ce soin, je m'arrêterai aux deux vers que je viens de vous citer.

“ Le temps passé ne revient pas. Comme vous j'ai été jeune. Les séduisantes illusions qui illuminent le printemps de votre vie, je les ai nourries, je les ai amoureusement caressées. Les beaux rêves qui vous font envier l'avenir à travers des miroirs tout d'or encadrés, je les ai rêvés, je les ai faits, j'y ai plongé avec avidité mes regards d'adolescent. Bref, j'ai eu vingt ans ; bref, j'ai été étudiant. Il y a de cela longtemps, il y a de cela bien longtemps. Que d'eau il a coulé dans les rivières, et que de rivières ont grossi les fleuves—depuis.

“ Je suis notaire, on ne s'en doutera pas peut-être ; mais je suis notaire public pour la Province de Québec, avec votre permission. J'ai donc été clerc de notaire. Heureux ceux de ma génération dont les patrons avaient sur les rayons de leur bibliothèque, Pothier au complet. “ l'a coutume de Paris le Code Civil et les Statuts. Pour bien graver dans nos esprits les formules sacramentelles au moyen desquelles nous devions instrumentaliser plus tard, nous faisions force copies d'obligations et de quittances, et d'autres actes tout aussi intelligents. Parfois le patron nous faisait la faveur d'assister à la solennelle cérémonie des contrats de mariage. Je me vois encore, écrivant sous sa dictée, lui, les mains solennellement croisées derrière le dos, se promenant au milieu des parents assemblés. J'entends encore tomber de sa bouche les conventions matrimoniales savamment arrangées, longuement discutées. Mais, quand arrivait l'heure psychologique d'embrasser la mariée, c'est lui qui se payait cette douceur. Et je lui ai vu commettre l'hérésie de s'essuyer la bouche avec son mouchoir. Pendant ce temps, nous asséchions avec soin les écritures et nous comptions les mots rayés, qui, comme vous le savez, sont nuls.”

C'est M. le notaire P.-C. Lacasse qui proposa la santé de nos législateurs et des membres du parlement à laquelle l'honorable M. Tarte fut appelé à répondre.

NÉCROLOGE

Est décédé, le 28 novembre, M. Emile-Euclide Beauchesne, notaire à Plessisville, comté de Mégantic. Il avait été admis à l'exercice de la profession le 7 octobre 1892.